Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2024 : Polynésie, juin 2024

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2024 « Polynésie », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Les essais nucléaires en Polynésie française

Question 1

Le général de Gaulle prononce le discours le 7 septembre 1966, à Tahiti, à l'occasion d'un essai nucléaire aérien réalisé en Polynésie française. Le président de la République se trouvait en voyage officiel dans le Pacifique pour assister à des essais du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP).

Question 2

« Un monde dangereux » désigne le monde de la guerre froide, né après 1945. Deux superpuissances, les États-Unis et l'URSS, s'opposent sans se faire directement la guerre, chacune à la tête d'un bloc. Elles se menacent avec leurs armes nucléaires (course aux armements). Les crises se succèdent (blocus de Berlin, guerre de Corée, construction du mur de Berlin en 1961, crise des missiles de Cuba en 1962). Dans ce contexte, de Gaulle estime que la France doit disposer de sa propre arme nucléaire pour être indépendante et garantir sa sécurité.

Question 3

Selon de Gaulle, le CEP doit donner à la France la « dissuasion ». En possédant l'arme nucléaire, la France devient capable de décourager un agresseur et de « nous assurer la paix ». L'objectif principal est donc de doter la France d'une force de dissuasion nucléaire indépendante. Cette force lui assure puissance, sécurité et rang de grande nation. On peut ajouter que de Gaulle présente le développement économique de la Polynésie comme une « compensation ».

Question 4

L'essai du 17 juillet 1974 ne s'est pas déroulé comme prévu à cause de mauvaises conditions météorologiques. Elles étaient différentes de celles qu'on avait annoncées. La tête du nuage a culminé à 5 200 mètres, plus bas que prévu. Le vent a entraîné le nuage radioactif vers l'île de Tahiti au lieu de l'éloigner.

Question 5

Expressions au choix : « le nuage radioactif » entraîné vers Tahiti. Autres expressions : « des dépôts […] au sol » ; « Les retombées sur Tahiti » ; la mesure des retombées « dans

l'atmosphère, sur le sol, dans les eaux de boisson, dans le lait de vache, dans les légumes, dans les viandes et produits animaux et dans les produits de la mer ». Elles montrent que la contamination touche l'air, le sol, l'eau, les aliments et donc la population. Il faut citer au moins une expression pour l'environnement (sol, eaux, mer) et une pour la santé (aliments consommés, eau de boisson, lait).

Question 6

Modèle de réponse :

Les essais nucléaires menés en Polynésie française de 1966 à 1996 ont affirmé la puissance de la France. Mais ils ont aussi eu de lourdes conséquences pour les Polynésiens et leur environnement.

La puissance de la France

D'une part, ils servent la puissance française. Pendant la guerre froide, de Gaulle veut que la France ait une arme nucléaire indépendante. La France a déjà fait exploser sa première bombe en 1960 au Sahara. Puis, après l'indépendance de l'Algérie en 1962, elle déplace ses essais en Polynésie. Elle les installe sur les atolls de Moruroa et de Fangataufa, où l'on crée le CEP en 1962.

Le discours de 1966 montre la volonté de faire de la France une puissance de dissuasion. Elle est capable d'assurer la paix et de rester indépendante entre les deux blocs. Elle devient ainsi la quatrième puissance nucléaire mondiale et obtient en 1968 la bombe à hydrogène. Pour la Polynésie, le CEP apporte aussi des emplois et un développement économique, que de Gaulle appelle des « compensations ».

Les conséquences pour la Polynésie

D'autre part, ces essais ont des conséquences pour la population et l'environnement. Entre 1966 et 1974, 46 essais ont lieu dans l'atmosphère, puis 147 essais souterrains jusqu'en 1996. Le document 2 montre qu'en 1974 le nuage radioactif de l'essai Centaure a touché Tahiti. La contamination atteint le sol, l'eau, le lait, les légumes et les produits de la mer. Les populations ont subi des risques sanitaires (cancers, maladies), et les atolls restent marqués par la pollution radioactive. Aujourd'hui, l'État reconnaît ces conséquences, avec une loi d'indemnisation des victimes (2010). On note aussi la reconnaissance en 2021 d'une « dette » de la France envers la Polynésie.

Ainsi, les essais nucléaires ont renforcé la place de la France dans le monde, au prix de graves conséquences en Polynésie.

Exercice 2 – Les espaces de faible densité et leurs atouts

1 – Développement construit

Ce que le correcteur attend : une introduction qui définit les espaces de faible densité, l'exemple étudié en classe (ici le Massif central ou les Alpes du Sud pour l'Hexagone, la Guyane pour l'outre-mer). Il attend ensuite les difficultés puis les atouts, et une conclusion. Texte modèle :

Les espaces de faible densité sont des territoires où vivent peu d'habitants au kilomètre carré. Ce sont les espaces ruraux, les montagnes, les zones peu urbanisées, mais aussi les territoires ultramarins isolés. Quelles difficultés rencontrent-ils, et quels atouts peuvent-ils valoriser ?

Les difficultés dans l'Hexagone

En France hexagonale, ces espaces forment une grande « diagonale des faibles densités » qui va des Ardennes aux Pyrénées en passant par le Massif central. Ils comprennent aussi les massifs montagneux (Alpes, Pyrénées, Jura, Vosges, Corse). Ces territoires connaissent le vieillissement et la baisse de la population. S'y ajoutent l'exode des jeunes vers les villes, la fermeture d'écoles, de commerces et de services publics (hôpitaux, bureaux de poste). De plus, l'éloignement des villes, les routes étroites et sinueuses et le relief compliquent les déplacements. En effet, les services publics sont difficiles d'accès, avec une couverture numérique parfois insuffisante.

Les difficultés en outre-mer

En outre-mer, la Guyane est la plus vaste région française (environ 84 000 km²). Elle possède une forêt amazonienne qui couvre plus de 90 % du territoire, et sa population se concentre sur le littoral. Les communes de l'intérieur ne sont accessibles que par pirogue ou par avion. Elles souffrent d'isolement et de difficultés d'accès à l'école, à la santé et à l'électricité. Les îles (Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Mayotte) souffrent aussi d'insularité : éloignement de l'Hexagone, coût élevé du transport et des produits importés.

Les atouts

Ces espaces ont pourtant de nombreux atouts. Ils offrent des paysages et un patrimoine naturel exceptionnels qui développent le tourisme (randonnée, ski, tourisme vert, écotourisme). Les espaces offrent aussi des productions agricoles de qualité (fromages AOP, élevage, viticulture), des ressources en eau, en bois et en énergies renouvelables. Ils abritent enfin une biodiversité unique, comme en Guyane où se trouvent la forêt amazonienne, le Parc amazonien et le centre spatial de Kourou. Le télétravail, l'installation de néoruraux et les aides (maisons de services au public, haut débit, labels de parcs naturels régionaux) favorisent leur redynamisation.

Les espaces de faible densité sont donc des territoires fragiles mais pleins de potentiel. Leur aménagement doit concilier développement économique, accès aux services et protection de l'environnement.

2 – Fond de carte (annexe)

- **Deux chaînes de montagne**, nommées et situées sur la carte : par exemple les Pyrénées (frontière avec l'Espagne, au sud-ouest), les Alpes (au sud-est, frontière avec l'Italie), le Massif central (centre), le Jura ou les Vosges (est), la Corse. Les zones à points de la légende « Montagnes » indiquent leur emplacement.
- **Un fleuve**, tracé et nommé sur le trait existant ou à ajouter : la Seine, la Loire, la Garonne ou le Rhône.
- **L'océan Atlantique** : à l'ouest de la France, sur la zone grise à gauche de la côte. **La mer Méditerranée** : au sud, sur la zone grise au-dessus de la Corse.
- **Légende** : les pointillés, cadre en tirets, désignent la « diagonale des faibles densités » (espaces de faible densité), qui va du nord-est au sud-ouest du pays.

Exercice 3 – Acquérir et partager les valeurs de la République : l'égalité femmes-hommes

Question 1

L'affiche de la ville de Villeurbanne dénonce les stéréotypes de genre dans les métiers. Elle affirme : « Il n'y a pas de métiers de fille, il n'y a pas de métiers de garçon, il n'y a que des préjugés ». Elle montre un pompier (ou une pompière) pour rappeler que tous les métiers sont ouverts aussi bien aux filles qu'aux garçons. Il faut aussi lutter pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Question 2

Le sexisme est un ensemble de préjugés, de comportements et de discriminations qui reposent sur le sexe d'une personne. Il consiste à croire qu'un sexe est supérieur à l'autre ou que certains rôles ou métiers conviennent aux femmes ou aux hommes. Il peut conduire à traiter les femmes moins bien que les hommes.

Question 3

Le sexisme se manifeste sous plusieurs formes : le sexisme « ordinaire », c'est-à-dire les clichés et stéréotypes (40 % des personnes trouvent normal que les femmes s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants ; l'idée des « métiers de fille » et « de garçon » du document 1). Il y a aussi les inégalités de traitement (80 % des femmes estiment être moins bien traitées que les hommes en raison de leur sexe). Enfin, les manifestations les plus violentes s'aggravent (près d'un quart des hommes de 25 à 34 ans trouve qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter).

Question 4

Modèle de réponse : « Pourquoi riez-vous ? Je choisis ce métier parce qu'il me plaît, et je n'ai pas à me justifier d'être une fille ou un garçon. En France, l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur de la République. La Constitution l'inscrit et la loi interdit les discriminations dans l'accès à l'emploi. Il n'existe pas de métiers de fille ni de métiers de garçon, comme le rappelle l'affiche de Villeurbanne. Il n'y a que des préjugés. Se moquer de quelqu'un pour son choix, c'est reproduire un sexisme qui, d'après le rapport du Haut Conseil à l'Égalité, existe encore dans la société. Il peut conduire à des violences. Chacun doit pouvoir choisir librement son avenir selon ses goûts et ses compétences. Je vous demande donc de respecter mon choix, comme je respecterai les vôtres. »

Conseils pour le jour J

- Pour un discours, commencez par la date, l'occasion et le lieu, puis l'auteur : ces informations sont données par le titre du document.
- Quand on vous demande de relever des expressions, recopiez-les entre guillemets, exactement comme dans le texte.
- Pour la question de synthèse, faites deux paragraphes (puissance, conséquences) avec des dates et un exemple chacun.
- Sur le fond de carte, nommez directement sur la carte et complétez la légende : une légende vide fait perdre des points.

- En EMC, nommez la valeur (égalité) et appuyez-vous sur les deux documents.